

# Syndicalisme

## Congrès du SNES

### Retour sur le congrès du SNES-FSU à Rennes

Dans le contexte nouveau créé par l'élection d'Emmanuel Macron et la mise en oeuvre à marche forcée de son projet libéral, le congrès national du SNES-FSU qui a eu lieu à Rennes du 26 au 30 mars 2018 a été marqué par la réaffirmation d'un projet syndical de lutte, de transformation sociale et de propositions, qui se mette en capacité de porter et de faire aboutir une plate forme revendicative offensive et porteuse d'espoir.

Avenir du syndicalisme, revendications pour nos métiers et pour le second degré, alternatives économiques, sociales et environnementales, défense des droits et libertés, solidarité internationale ont été les thématiques principales d'un congrès tourné vers l'avenir.

### Changer la donne dans l'éducation

Le SNES-FSU s'est donné comme feuille de route la défense d'un projet cohérent pour le système éducatif, pour ses personnels et pour la société.

Le congrès a réprécisé pour la renforcer sa conception d'un collège pour tous s'inscrivant dans le cadre d'une scolarité obligatoire portée à 18 ans et donc d'un lycée dont les 3



voies doivent être repensées pour donner à tous les jeunes un haut niveau de qualification et de culture permettant l'insertion sociale, citoyenne et professionnelle. Les débats du congrès ont permis d'affiner nos analyses sur la réforme du lycée et du baccalauréat, en lien avec Parcoursup.

Le consensus est très large dans notre organisation pour dire que ces réformes, dans l'exacte continuité de celle du collège en 2016, renforcent la mise en concurrence et les inégalités entre lycées, organisent des parcours d'initiés et rompent avec les objectifs de démocratisation.

Nous avons décidé pour la suite de creuser la question de la classe de seconde et de la possibilité d'augmenter la durée de la

scolarité au lycée.

Depuis au moins 4 ou 5 congrès, les débats sur la démocratie dans les établissements du second degré sont vifs et animés, tant les pratiques néo managériales et les divers réformes - comme la mise en place du conseil pédagogique - ont mis à mal la manière d'exercer nos missions et appelé à une redéfinition du rôle de chacun, chef d'établissement, équipes pluri professionnelles, professeurs.

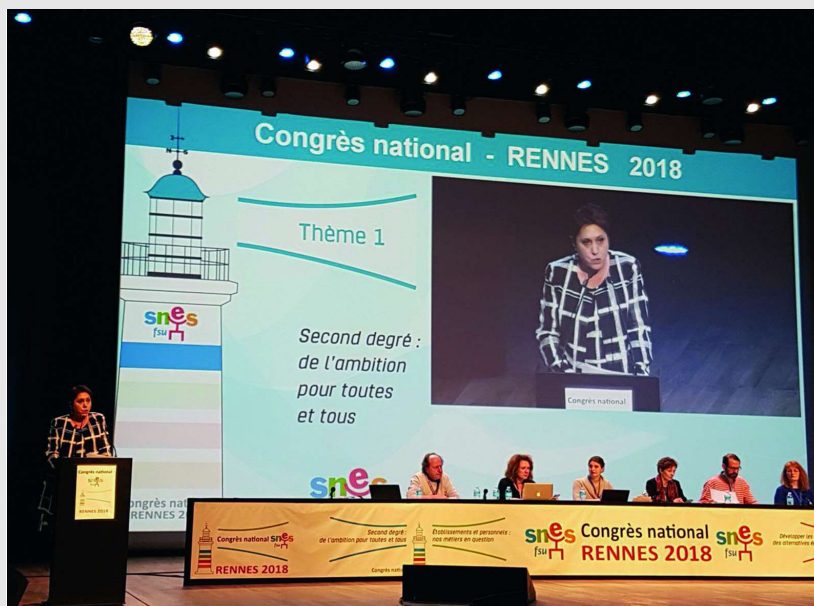
Au cœur de cette réflexion, il y a la question de la liberté pédagogique qui doit être réaffirmée non comme un repli sur soi de la profession, mais au contraire comme la condition d'un travail collectif.

Nul doute que cette question devra de nouveau être réfléchi avec les collègues, les mandats n'ayant pas fondamentalement évolué à Rennes. Nous restons fermement opposés au conseil pédagogique car sa forme et son pilotage ne sont pas satisfaisants, mais la question de «qui décide», en particulier en matière de choix pédagogiques reste cruciale et à débattre avec la profession.

De nombreux congressistes ont porté la question de la revalorisation à tous les niveaux de la profession.

Cela passe dans l'immédiat par notre capacité à engranger les acquis de PPCR, faire en sorte que les engagements du précédent gouvernement se traduisent dans les faits, en particulier l'accès de tous à la hors classe.

Revalorisation, lutte contre la crise de recrutement et contre la précarité, reconnaissance du besoin de démocratie dans les EPLE sont autant de leviers que le SNES-FSU entend utiliser pour améliorer nos conditions de recrutement, de formation et d'emploi.



# Syndicalisme

## Congrès du SNES

### Porter l'espoir !

La chaleur de l'accueil et la longue ovation par la salle des postiers rennais en grève reconductible depuis plus d'un mois a sans doute été un des moments les plus forts de ce congrès, la détermination de ces salariés forçant l'admiration et leur conviction chevillée au corps de défendre l'intérêt général ne pouvant que renforcer la nôtre.

L'actualité revendicative de ce congrès nous a permis de réaffirmer, en contrepoint, notre projet de société fondé sur davantage de protections collectives, de partage des richesses et où chacun a accès à des services publics de haut niveau.

Le syndicalisme dont est porteur le SNES-FSU doit être pleinement engagé dans la construction des alternatives aux politiques d'austérité qui ne servent que les plus riches, et leur cortège de restriction des libertés individuelles ou collectives de développement des inégalités territoriales, sociales et scolaires par la mise en œuvre des dogmes de la concurrence et de l'individualisation.

Parmi les questions que le congrès a travaillées dans ce cadre figurent le «100 % Sécu» que nous avons réaffirmé, ce qui pose aussi la question de la place des mutuelles dans un système solidaire repensé, l'objectif d'un système de retraites solidaires à l'opposé de la réforme systémique en préparation et dont le congrès a analysé l'extrême dangerosité, ou encore la question de la fiscalité.

Sur ce dernier point, les débats ont montré que nous avons encore besoin de temps pour réfléchir à nos revendications sur les questions de quotient familial et conjugal car ils sont créateurs d'inégalités femmes hommes mais touchent à la question des droits familiaux. Nous nous emploierons à instruire ce débat dans la prochaine période. Le SNES a également réaffirmé au cours de ce congrès sa volonté de construire avec toutes les organisations syndicales disponibles, et en particulier la CGT, partenaire incontournable, mais aussi Solidaires et d'autres, une force unitaire au service de la transformation sociale dont les salariés ont besoin. Cela doit passer par des étapes, par exemple dans un premier temps par un travail en commun renforcé au niveau des fédérations de fonctionnaires, et cela doit se mener de pair avec le développement de la FSU qui reste, pour nos professions, un cadre unitaire revendicatif efficace et fédérateur.

Suite au vote d'une modification statutaire,



© SNES / Twitter

l'ensemble des instances délibératives du SNES-FSU (commission administrative nationale et académiques, bureaux national, académiques et départementaux) devront tendre vers la proportionnalité femmes hommes à l'image des syndiqué-es et être au moins paritaire au moment de la désignation par chaque courant de pensée des élu.e.s. Par cette modification, le SNES-FSU entend amplifier sa politique volontariste en faveur de la féminisation de son militantisme à

hauteur de ce que les femmes représentent dans la profession.

Au final, le SNES-FSU a fait la preuve dans ce congrès, d'une vitalité démocratique certaine car, même si bien entendu des désaccords existent, une grande cohérence se dégage et la conviction est forte, de retour de Rennes, que le SNES est en ordre de marche pour les trois années à venir.

**Benoit Teste**

### Un congrès ouvert sur l'extérieur

De nombreuses organisations syndicales françaises ou étrangères ont répondu favorablement à l'invitation que le SNES-FSU leur avait adressée.

La participation et l'intervention à la tribune d'invités internationaux issus d'Europe, d'Afrique, de Maurice et du Japon ont permis de mettre en lumière le rôle fondamental de l'éducation et de la formation, la professionnalité des personnels enseignants et la nécessité d'un syndicalisme fort et représentatif.

On observe les mêmes tendances dans de nombreux pays.

«Presque partout, c'est une lutte incessante contre les politiques néolibérales qui veulent casser le service public» ont souligné les invités lors d'une déclaration commune en direction des congressistes.

«Au plan européen, le syndicalisme a besoin d'un nouvel élan. Face à la montée des nationalismes et des replis identitaires, face au déclasserement de la profession enseignante, le mouvement syndical enseignant a la responsabilité de permettre

la coordination des luttes qui sont menées dans différents pays de l'UE et hors UE...». C'est en ces termes que Susan Flocken, Directrice européenne du CSEE, région Europe de l'IE, a qualifié les défis auxquels nous sommes confrontés. Message repris par David Edwards, Secrétaire général de l'IE qui dans un message aux congressistes souligne le fait que «partout dans le monde, les enseignants, avec leurs syndicats, continuent de se battre, avec un socle de valeurs communes».

Beaucoup de défis à relever également dans le domaine de la solidarité internationale, de la coopération syndicale notamment avec les pays d'Afrique francophone à travers le CSFEF (Comité Syndical Francophone de l'Éducation et de la Formation).

Enfin, l'engagement du SNES-FSU dans le réseau *Alter Sommet* et dans l'altermondialisme se poursuit et le SNES-FSU s'est engagé à approfondir son travail pour ce qui concerne la défense de la Paix et des droits syndicaux.